

DNB ÉPREUVE BLANCHE DE FRANÇAIS

Deuxième partie. (2 H)

Rédaction et maîtrise de la langue.

1- Dictée et réécriture. (30 minutes, 10 points)

Dictée. (5 points)

On dictera le texte à haute voix à plusieurs reprises, dans une durée totale de 20 minutes

Réécriture. (5 points)

Récrivez la fin du texte (document A) à partir de « Il lui fit signe de se taire... » (l.33) en remplaçant le pronom personnel **elle**, par **elles**.

2- Travail d'écriture. (1 h 30, 20 points)

L'utilisation d'un dictionnaire personnel est autorisée uniquement dans cette partie de l'épreuve.

Vous traiterez au choix le sujet A ou B

Sujet A

Sujet d'invention.

*Martine décide de mettre un terme à cette situation. Comment s'y prend-elle?
Vous rédigerez la suite de cette nouvelle.*

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).

Sujet B

Sujet de réflexion.

*Les nouvelles technologies occupent une place de plus en plus importante dans notre vie. Certains adultes sont d'avis d'en limiter l'accès à leurs enfants et de réduire le temps qu'ils y consacrent.
Qu'en pensez-vous ?*

- Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté. Vous vous appuyerez sur votre expérience, vos lectures, votre culture personnelle et les connaissances dans l'ensemble des disciplines.

- Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).